

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018**

**77x18**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « AC2N » (ASSOCIATION CONJUGUONS NOTRE NET)**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- AC2N : sise Centre socio culturel Victor Hugo  
Chemin Val Sec - la Gavotte(13170)
- Nom du Président : Mr Lionel MATA
- N° SIRET : 450 068 556 000 23

dont l'objectif est d'effectuer un travail de prévention concernant la délinquance par le biais d'actions culturelles ou sportives, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Cohésion Sociale qui s'est réunie le mercredi 18 avril 2018.  
Le montant de la subvention : 6 400 €

VU l'avis favorable de la commission Cohésion Sociale qui s'est réunie le mercredi 18 avril 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « AC2N » d'un montant de 6 400 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 29  
CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ - JOUBEAUX  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA